



ENSEIGNEZ à VIVRE !

FICHE TECHNIQUE

Réalisé par:

Abraham Segal

Interprété par:

Langue: **Français**

Pays d'origine:

France

Année: **2018**

Durée: **1 h 30**

Date de sortie:

00/00/00

Abraham Ségal réalise des films depuis 1971 et un de ses sujets de prédilection est l'éducation alternative. Au départ d'Enseignez à vivre, une curiosité pour le lycée Edgar Morin de Douai, qui l'amène encore plus loin, à la rencontre d'autres établissements aux pédagogies alternatives...

On rencontre des élèves et des professeurs du Lycée Edgar Morin de Douai, du Micro-lycée de Vitry-sur-Seine, du Pôle Innovant Lycéen (structure publique de rattachement scolaire à Paris), du Lycée autogéré de Paris, et de l'École Decroly de Saint-Mandé.

Dans tous ces établissements publics, l'école est pensée comme un espace-temps où les jeunes peuvent faire des expériences de vie et s'outiller pour aujourd'hui et pour l'avenir. On y trouve des cours de philosophie, une recyclerie, des cours de français co-construits avec les jeunes, une cantine autogérée, une salle de profs ouverte aux jeunes, des cours de mathématiques sans remise de points, un journal réalisé par les élèves, des discussions sur le fonctionnement quotidien de l'école (présence des téléphones, présences extérieures...) Et quand un cours est donné de manière ex cathedra, le professeur prend le temps d'en expliquer les raisons.

Une grande réflexion est consacrée au décrochage scolaire. Le Pôle Innovant Lycéen en a même fait son cheval de bataille. Il permet aux jeunes en situation de décrochage de prendre un an pour réfléchir au sein de leur structure, pour se confronter à d'autres matières et reprendre goût à l'apprentissage. Edgar Morin n'apparaît pas seulement comme une référence théorique qui guiderait le film, il en est un acteur parmi d'autres. Il rencontre les élèves, non pas avec une posture d'expert mais curieux et heureux de leur transmettre son savoir.

Enseignez à vivre ! permet d'approfondir l'importance que devraient prendre les pédagogies alternatives dans les établissements scolaires, notamment afin de lutter contre l'échec et le décrochage scolaire.

